ROUBAIX

LES GLORIEUX

On ne peut évidemment plus méconnaître maintenant qu'il y a quelque chose de changé en France, depuis le 16 novembre. Je pense ainsi que l'on ne peut plus guère ne pas voir où ce changement nous conduira.

Cette Chambre ultra-nationaliste et archi-militariste ne saurait manquer de faire abondamment parler d'elle.

Les qualités de bravoure, l'impétuosité, la chaleur contagieuse qu'elle a révélées lundi dernier, sont de celles que les philosophes regrettaient naguère de voir s'évanouir dans notre société décadente. Applaudissons-les de s'être trompés en publiant leurs pessimistes conclusions. Nous savons maintenant qu'il y a toujours entre nos frontières assez de vigueur, assez d'énergie vitale pour ne pas craindre encore la fin finale de notre vieille race.

Avec la nouvelle Chambre, il semble maintenant hors de doute que notre pays soit promis à de hautes destinées, tellement que, devant cela, nous devions faire taire toutes les antipathies premières, et que doivent disparaître à jamais nos haines de parti.

A la majorité compacte et formidable que nous a donné le scrutin du 16 novembre, rien ne pourra résister.

La reconstitution va marcher à souhait, et, dès trois mois au plus, le Nord sera un pays de Cocagne.

On ne pourra plus impunément contredire nos Ministres. Nos finances seront plus brillantes que jamais, car la majorité, ne permettant pas que l'on empêche M. Klotz de nous faire prendre des vessies pour des lanternes, il est clair que ses additions seront bonnes et suffisantes.

Certain Ministre que nous eûmes la joie d'ouïr naguère, à Roubaix, ne sera plus réfuté par le citoyen Lebas, quand il dira, avec le sourire, que l'Allemagne s'est aimablement chargée d'assurer l'équilibre de notre Budget. Peut-être même nous prouvera-t-il alors que c'est la Russie qui paiera, ou bien le Monténégro.

Quant à l'Allemagne, de toute façon, elle n'aura qu'à se bien tenir. Si elle fait encore sa mauvaise tête carrée, ou pointue, on n'hésitera pas à lui déclarer la guerre, ainsi que, d'ailleurs, à n'importe quel autre pays, tel pays du Nouveau Continent, par exemple, qui n'est pas en odeur de sainteté à l'Action Française. Cela permettra à quelques millions de Français qui viennent de faire la guerre du Droit et de la Justice, de se couvrir d'une gloire encore plus grande et encore plus pure.

Que ceci soit, ou non, cela n'a d'ailleurs pas d'importance. Notre Chambre servira à quelque chose, c'est indubitable, et clair comme la lumière du jour, quand il ne fait pas de brouillard. Si elle ne réussit pas à nous amener quelque guerre glorieuse, elle amènera autre chose, quand ce ne serait qu'une bonne révolution...

Si elle demeurait impuissante, elle serait capable de se dissoudre de dépit.

BOUM.

Réunion du Conseil Municipal

Le nouveau Conseil municipal s'est réuni, hier matin, à 9 heures précises, selon les instructions ministérielles, pour procéder d'abord à son installation, puis à l'élection de délégués sénatoriaux.

M. Lebas, maire sortant, ouvre la séance, en désignant à la présidence, parmi tous les nouveaux élus, le doyen d'âge, M. Pierre Roger.

Celui-ci prononça les paroles suivantes :

« Messieurs.

« Appelé, par mon âge, à présider cette séance d'installation du nouveau Conseil municipal, je tiens, mes chers collègues, conformément aux usages, à vous adresser quelques paroles de bienvenue.

« Par plus de 11.600 voix, le corps électoral a renouvelé sa confiance au Parti Socialiste; il a fait justice de toutes les calomnies lancées contre les élus de la classe ouvrière, approuvé la gestion du Conseil municipal de mai 1912 à décembre 1919, et rendu un éclatant hommage au dévouement apporté, dans l'exercice de leurs fonctions, par tous ceux d'entre vous qui ont eu la lourde charge d'administrer la ville pendant l'occupation, et depuis la délivrance de notre chère cité.

« Cette belle marque de confiance nous crée de nouveaux devoirs auxquels nous ne faillirons pas.

« Les socialistes et les républicains sincères qui n'ont pas craint de nous accorder leurs suffrages, malgré une pression éhontée, verront que nous saurons administrer la ville dans la période d'après-guerre aussi bien que pendant les années difficiles que nous venons de traverser, et nous leur prouverons ainsi qu'ils auront eu raison de nous maintenir leur confiance.

« Nos dix nouveaux collègues, jeunes pour la plupart et ayant vaillamment accompli leur devoir pour défendre notre sol menacé, nous aideront de toutes leurs forces, dans la tâche difficile que nous allons entreprendre avec eux : nous montrerons à tous les détracteurs du Parti Socialiste que nous ne sommes point, comme ils le prétendent, des destructeurs, mais au contraire, des administrateurs prudents et avisés, n'ayant en vue que l'intérêt de notre chère ville de Roubaix.

« Vive Roubaix socialiste et républicaine toujours ! »

ELECTION DU MAIRE

Sur la demande de M. Pierre Roger, les conseillers procèdent d'abord à l'élection d'un secrétaire.

Tous les votes de la séance se font par bulletin.

M. Polydore Vermeulen est élu secrétaire.

L'élection du maire se fait ensuite dans les mêmes conditions.

M. Jean-Baptiste Lebas, député, maire sortant, est élu maire à l'unanimité.

Il prend place au fauteuil et fait procéder à l'élection de ses nouveaux adjoints.

LES ADJOINTS AU MAIRE

A la majorité absolue des suffrages, les six nouveaux adjoints sont élus dans l'ordre suivant :

1er adjoint : M. Wattremez, adjoint sortant ; 2e adjoint : M. De Brabander, adjoint sortant ; 3e adjoint : M. Dupré, adjoint sortant ; 4e adjoint : M. Thérin, adjoint sortant ; 5e adjoint M. Decocq ; 6e adjoint : M. Sory.

Au fur et à mesure de leur élection, les adjoints prennent leur place auprès de M. Lebas.

DISCOURS DU MAIRE

M. le maire inaugure la première séance en prononçant quelques paroles :

« Je remercie le corps électoral, dit-il en substance, ainsi que les conseillers, d'avoir renouvelé leur confiance. Nous connaissons la tâche à accomplir pour l'avoir supporté pendant de longues années. Elle est lourde, difficile. Malgré les obstacles que nous opposaient les envahisseurs, nous avons su travailler dans l'intérêt de la population et maintenir intact l'honneur français, qui coïncidait avec l'honneur socialiste.

« Et c'est pour cela que le Conseil municipal est tout désigné pour continuer son œuvre au moment d'entrer dans la paix. Nous ne sommes pas encore en paix. Nous souffrons encore de la guerre et des effets de l'invasion. Nous n'avons pas encore notre ville dans l'état où elle était avant 1914. Il faudra un long et dur labeur. On verra que nous en sommes capables. On connaît notre programme. Il a été longuement exposé pendant la période électorale, il a reçu un commencement d'application; nous avons tenu la population au courant de nos efforts.

« Nous avons quatre ans pour travailler. Les ministères pourraient, par leur lenteur administrative, retarder notre œuvre, mais le Conseil municipal espère obtenir des réformes lui permettant de se dégager tout au moins partiellement d'une autorité qui porte préjudice à la rapidité des décisions.

« Le corps électoral peut être assuré que sa confiance est bien placée et que nous la mériterons ».

Vivement applaudi, M. Lebas lève la séance, pour ouvrir, immédiatement après, celle qui doit désigner les délégués aux élections sénatoriales.

NOMINATION DES DELEGUES SENATORIAUX

Avant le vote, M. le Maire lit à l'assemblée la loi sur l'élection des délégués. Cette élection doit se faire sans débat et à bulletin secret.

A la majorité absolue sont désignés : MM. Dupré, Marlhé, Dhondt, Bataille, Bourgois, Sory, Gallens, Delattre, Vermeulen, Olivier, Roussel, Gorbeau, Leman, Dujardin, Delforge, Delmoëte, Denève, Verstraete, Decock, Verbeurgt, Roger, Dumont, Mangin, Lorthioir.

On nomme ensuite cinq suppléants qui sont : MM. Desurmont, Kimpe, Hiltrop, Nys, Vanlerpe.

LA CRISE DU CHARBON

LE MINISTRE Y REMEDIE PAR DES PROMESSES

La Mairie de Tourcoing nous faisait part du manque de charbon dont souffrait la population et en accusait M. le Ministre de la Reconstitution.

Un télégramme de M. Dron, adressé à M. Clemenceau était le cri d'alarme qui devait donner lieu à de nouvelles promesses.

Une lettre de M. Dron, à M. le Préfet du Nord, faisait un tableau détaillé de la désorganisation industrielle résultant d'un manque aussi complet de combustible et protestait contre une mesure qui favorisait Paris aux dépens des régions libérées.

M. le Ministre de la Reconstitution, pour la seconde fois depuis trois semaines, a fait toutes les promesses que l'on pouvait espérer. Le télégramme suivant fut envoyé à la Chambre de Commerce :

« D'après mes renseignements, mesures prises jusqu'ici pour améliorer votre situation, sont encore restées inefficaces. Vous informe que j'ai prescrit à mines Pas-de-Calais augmenter expéditions et mettre 2 à 3 trains supplémentaires par jour sur région Roubaix et Tourcoing. Pendant ce temps, charbons Dunkerque vont arriver. Je fais nécessaire pour augmenter affrètement des bateaux. Pense situation sera nettement améliorée fin semaine.

LOUCHEUR.

AU RAVITAILLEMENT

M. Delrue, directeur du ravitaillement de la ville, nous expose la situation, vraiment lamentable, dans laquelle se trouve son service. « Il y a 10 jours, nous dit-il, que je n'ai rien reçu, pas le plus petit morceau de charbon.

« La population en souffre énormément ; depuis six semaines, des familles ont du se contenter des 100 kilos de combustible que nous avons pu leur fournir. Je n'ai plus rien, mes réserves se montent à zéro.

Si, heureusement, j'ai un peu d'anthracite pour les boulangers, et je suis en train d'épuiser tout ce qui me restait, mais rien pour la population. »

Nous lui demandons s'il espère recevoir prochainement, ce qu'il a demandé.

« On nous annonce des péniches, répond-il, mais rien ne vient. Ce n'est pas la première fois qu'on nous fait de pareilles promessess.... »

Et comme nous lui demandons si la municipalité ne pouvait organiser un transport par camions, ainsi que le font quelques particuliers, il nous répondit :

« Nous avons déjà fait la demande, mais inutilement. Il nous faudrait cinquante camions par jour, ce n'est pas ce qui manque dans les parcs, mais on nous en donne à grand peine deux pour le ravitaillement.

Paris a du charbon cependant ! »

Et il nous quitte sur ces mots : « Il doit y avoir en haut lieu quelque chose qui cloche ! »

Nous sommes parfaitement de son avis.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Le scepticisme de M. Petit, secrétaire de la Chambre de Commerce, ne nous fait présager aucune amélioration.

« Que vous dire ? nous déclare-t-il, c'est toujours la même chose ! On nous fait de belles promesses que l'on ne tient pas.

Nous l'interrogeons, sur ce qu'il reçoit pour l'alimentation des usines de la localité.

— « Hier 60 % de la consommation normale, aujourd'hui 30 %. Qu'aurons-nous demain ? »

Il n'est pas possible aux usines de marcher, tout en chômant quelques jours par semaine, qu'en se procurant leur complément de charbon par leurs propres moyens. C'est la meilleure façon ajoute-t-il. Le remède à tout cela, c'est la liberté commerciale.

Et il termine par ces mots pleins de pessimisme : « Je ne puis vous livrer toute ma pensée, mais je crois que l'indifférence en haut lieu, la désorganisation des services, les ordres et les contre-ordres nuisent considérablement à l'alimentation de notre cité industrielle. On nous promet du charbon pour cette semaine. J'espère, mais je n'y crois pas. »

GRANDE REUNION ELECTORALE

Jeudi 11 décembre, à 7 heures du soir, grande réunion électorale, salle de l'estaminet du Mogador, rue Archimède, avec le concours des citoyens, Henri Briffaut, maire de Wattrelos, candidat au Conseil général ; Henri Thérin, adjoint au maire de Roubaix, candidat au Conseil d'arrondissement ; J.-B. Lebas, député, maire de Roubaix ; et Charles Debrabander, adjoint au maire de Roubaix.

Ordre du jour : Les élections de dimanche prochain.

ELECTIONS CANTONALES

Vote des réfugiés

Les réfugiés électeurs dans une autre commune que Roubaix, mais résidant en notre ville, sont invités à retirer, à la mairie (bureau des Elections), quatre enveloppes avec lesquelles ils pourront prendre part aux élections cantonales de dimanche prochain, 14 décembre 1919.

L'urne destinée à recevoir leurs votes sera disposée à l'Hôtel de Ville, salle Pierre-de-Roubaix.

DERNIER AVIS AUX CHOMEURS

Nous constatons qu'un grand nombre de chômeurs n'ont pas apporté, aux jours indiqués, leur bulletin de salaire; en conséquence, nous invitons toutes les personnes à qui il a été remis un bulletin et qui ne l'auraient pas encore rendu dans leur bureau de paiement, à l'apporter 31 bis, Grande-Rue, dernier délai, vendredi 12 courant.

Les intéressés qui ne se conformeront pas à ces instructions seront considérés comme renonçant aux secours et rayés définitivement des listes de contrôle.

VOL ET RECEL

Sur plainte de M. Armand Tison, employé à la maison Mathon et Dubrulle, fils, à Tourcoing, procès-verbal a été dressé à la charge de Van Malleghem, femme Lazée, 38 ans, tisserande, demeurant rue Mirabel, 26, à Wattrelos, et de Baert, femme Lecocq, 57 ans, cabaretière, rue d'Alger, 193, à Roubaix. La première est inculpée de vol et la seconde de recel.

ENCORE UNE BICYCLETTE

Hier matin, M. Auguste Lambrecht, rendant visite à un ami, rue de la Gare, 6, avait laissé sa bicyclette dans le couloir du rez de chaussée. Est-il besoin d'ajouter qu'il ne la retrouva pas lorsqu'il redescendit et que la police enquête ?

PROFANATION ET MYSTERE

Une somme de 10.000 francs appartenant à la paroisse Saint-Jean-Baptiste, aurait été volée, dans des circonstances sur lesquelles plane le mystère. M. Alfred Marissal, vicaire, a déposé plainte au commissariat du 2e arrondissement, où une enquête est ouverte. On n'a pas cru pouvoir donner de plus amples détails à la presse.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Marguerite Fassin, rue du Tilleul, 272. — Jean Dupire, rue Dammartin, 103. — Augustin Beauvais, avenue J.-Lagache, 20. — Jean Raux, avenue J.-Lagache, 20. — Marcelle Tégedhorff, rue Jean-Bart.

Décès. — Polydore Moerman, 59 ans, rue Alfred de Musset. — Jules Lemonnier, 3 mois, rue des Vélocipèdes, 31. — Flore Desmarchelier, 47 ans, rue de la Conférence, 27 bis. — Eugène Dewasch, 74 ans, rue Saint-Jean, 52. — Emile Willstumez, 48 ans, rue Christophe-Colomb, 32.

TOURCOING

La Réunion du Conseil Municipal

Le nouveau conseil municipal s'est réuni hier matin à 9 heures précises, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Dron, ancien maire.

Celui-ci ouvre la séance en prononçant quelques mots pour exprimer ses souhaits de bonne entente parmi les membres du conseil et ses vœux pour que l'œuvre qu'il a dû quitter soit continuée.

Il désigne M. Heulst conseiller municipal, doyen d'âge, pour présider la séance.

Nomination du maire et des adjoints

Il est procédé à l'élection du maire et de ses quatre adjoints :

Les votes successifs donnent les résultats suivants :

Maire, M. le docteur Ledue ; 1er adjoint (état-civil), M. Jules Brassard, adjoint sortant ; 2e, (finances et beaux-arts), M. Desurmont ; 3e, (travaux publics), M. Pierre Moulin ; 4e, (instruction publique), M. Deltombe.

Désignation des délégués sénatoriaux

Les délégués aux élections sénatoriales sont ainsi désignés : MM. Brassart Jules, Desurmont Georges, Deltombe Pierre, Moulin-Catteau Georges, Bouche Louis, Scalbert Gustave, Bruneau Emile, Salembien Edmond, Masurel Jacques, Thuillier Auguste, Tarel Victor, Guarin Achille, Duprez Gustave, Deborghei Pierre, Petit Anatole, Vierlinck Cyrille, Persy Désiré, Dujardin Eugène, Villaeys Joseph, Barbieux Achille, Gernez Louis, Josse Emile, Loridan Henri.

Les délégués suppléants sont : MM. Delombaerde Paul, Cailleau Aimé, Heulst Jules, Desbonnet Jean-Baptiste, Renard Edouard.

Une manifestation de sympathie en l'honneur de M. Dron, ancien maire

Après la séance du Conseil municipal, les conseillers, le personnel municipal et une centaine de personnes ont manifesté leur sympathie et leur reconnaissance à M. Dron, maire sortant.

M. Villerval, secrétaire général de la mairie, trace la carrière politique et administrative de l'ancien sénateur-maire. Il en fait un éloge qui soulève les applaudissements, puis il offre en souvenir, au nom des amis de M. Dron, un bronze artistique, représentant « La Pensée », œuvre du sculpteur Michel.

M. Dron répond et remercie en un discours ému et très applaudi.

PENDANT QU'IL TRAVAILLAIT

Un ouvrier de la maison Dervaux, 60, rue d'Anvers, M. Henri Balcaen, 55 ans, chauffeur, demeurant 140, rue Ingres, avait, mercredi dernier, déposé son pardessus sur une chaise, dans l'atelier de lavage de l'établissement.

Au moment de le reprendre, il s'est aperçu qu'un inconnu avait fait disparaître d'une de ses poches un portefeuille en toile jaune, contenant un billet de banque belge de cent francs et 4 francs de billets divisionnaires.

Balcaen a porté plainte au commissariat du 4me arrondissement, qui ouvre une enquête.

CARREAUX BRISES

Mme veuve Vanlaere, marchande de lapins, rue de Menin, 85, a porté plainte contre deux inconnus qui, avant-hier soir, ont brisé une vitre de son magasin et se sont enfuis.

M. le commissaire du 2me arrondissement a ouvert une enquête.

ON EXPULSE...

La police a arrêté et conduit hier au Parquet de Lille, pour infraction à un arrêté d'expulsion, un nommé Joseph Christaens, sujet belge, âgé de 36 ans, briquetier, demeurant rue des Archers, 21.

IL VIOLE SON PROPRE DOMICILE

Un nommé Louis Lamortier, 43 ans, fileur, demeurant à Tourcoing, rue du Général-Souham, 9, avait été expulsé de son logement par ministère d'huissier.

Mais, ne voulant pas se conformer à la loi, il a, peu après, ouvert la porte de son ancienne habitation et y a remis son mobilier.

M. le commissaire du 2e arrondissement vient de lui dresser procès-verbal pour violation de domicile.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Arthur Breye, rue de Courtrai, 282. — Gérard Montagne, rue Condorcet, 22. — Georges Debacker, rue des Archers, 59. — Marc Ghilbert, rue Basse, 27.

Décès. — Gabrielle Demaynck, 37 ans, rue de Nantes, 167. — Clémence Souvenir, 84 ans, s. p., veuve Carlos Delplanque, boulevard Gambetta, 439.

LILLE

La Situation des Commerçants Lillois

ILS DEMANDENT UN REGIME SPECIAL D'AVANCES pour L'EXECUTION des TRAVAUX NECESSAIRES A LEUR REINSTALLATION

A la suite d'une démarche faite par M. Paul BERSEZ, Sénateur du Nord, auprès de M. André Tardieu, Ministre des Régions Libérées, la lettre suivante vient d'être envoyée par M. le Ministre à M. Paul Bersez :

« Monsieur le Sénateur,

Vous avez bien voulu appeler mon attention particulière sur la situation faite aux commerçants de Lille que l'invasion ennemie a empêchés d'achever les aménagements entrepris dans leurs immeubles et vous me demandez, à cette occasion, s'il serait possible de les indemniser, par l'institution d'un régime spécial d'avances leur permettant de faire exécuter, au taux actuel, les travaux nécessaires à leur réinstallation.

Ainsi que vous le reconnaissez, vous-même, il s'agit là, de dommages indirects, dont la réparation n'est pas visée par la loi du 17 avril 1919.

Or, les avances consenties par mon Administration ne sont susceptibles d'être allouées que si elles correspondent à des indemnités de dommages de guerre.

Dans ces conditions, je regrette de ne pas me trouver à même de donner suite à la proposition dont vous avez bien voulu me saisir.

Je ne crois, toutefois, pouvoir mieux faire que de la soumettre au bienveillant examen de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, pour le cas où il disposerait de crédits de secours ou subventions applicables en l'espèce.

Je prie, en même temps, mon Collègue, de vous faire part directement de la décision qui devra intervenir à ce sujet.

Agréez, M. le Sénateur, etc.... »

Les Boches ont rendu du matériel volé

A QUI APPARTIENT-IL ?

L'Office de la Reconstitution industrielle du premier secteur, informe les industriels que le matériel suivant récupéré non identifié, se trouve aux magasins de la récupération de Roubaix :

Ensouples dimensions et types divers en quantités importantes.

Broches de renvideurs, 150.000 environ.

Broches Rabeth à ailettes, 2.000

Broches de banc, broches avec ailettes, 7.000.

Broches de continus, 30.000 environ.

Lances pour tissages en quantités importantes.

Les industriels sinistrés, qui seraient désireux de visiter ce matériel sont invités à se présenter au bureau de la Récupération de Roubaix (Chambre de Commerce), salle de la bibliothèque, 2e étage.

AUX CONSEILS DE GUERRE

TROIS MAUVAIS SOLDATS ECROUES

Sur mandat d'arrêt délivré par le deuxième conseil de guerre, les soldats Reynet Fernand, de la 11e section de C.O.A., inculpé de vol militaire ; Kaffringers, du 1er R. I., et Deveuville, du 84e R. I., de désertion à l'intérieur en temps de guerre, ont été mis en état d'arrestation et déférés à la citadelle.

L'AMI DE SCHWARTZ S'EXPLIQUE

Dans la courant de la journée de lundi, le capitaine rapporteur près le 1er conseil de guerre, a interrogé longuement le soldat Lenelos Robert, qui, pendant l'occupation, notamment en 1915, se fit l'auxiliaire de la police allemande en se mettant au service du policier Schwartz. Lenelos est un ancien pupille de la colonie pénitentiaire de St-Bernard.

JUGEMENT DE DENONCIATRICES

Dans son audience de mercredi, le 2me conseil de guerre prononça les jugements suivants :

Andréa Bonet, habitant au Marais-de-Lomme, est condamnée à un an de prison avec sursis, pour avoir dénoncé Mme Léonie Delva, ainsi que sa sœur à la Kommandantur.

— D'autre part, une dame Dewry née Vinavelle, 52 ans, de Tourcoing, a été condamnée à deux ans de prison avec sursis ; elle avait dénoncé, par vengeance, le sieur Vomesse, qu'elle accusait d'être l'instigateur de l'enlèvement de son mari par les boches.

LES VOTES DES REFUGIES

La mairie a reçu hier cinq plis contenant les votes des réfugiés, dont un venait du Maine-et-Loire, deux du Nord, deux de la Somme et deux enveloppes arrivant directement au service.

Comme de coutume, ces plis ont été enfermés dans l'urne réservée à cet effet, hier à onze heures du matin.

Le 6e chasseurs aux grèves

UN ESCADRON EST PARTI HIER POUR DUNKERQUE

Hier, à trois heures de l'après-midi, un escadron du 6 chasseurs, composé de 100 hommes environ et placé sous les ordres du capitaine Belle et de l'aspirant Dalleret, a quitté la ville se rendant à Dunkerque, où des forces de police ont été mandées pour les grèves de la métallurgie.

Cet escadron s'est embarqué à la gare de St-André.

AU PARQUET

Un fraudeur

L'Arabe Mezou Rabah ben Saïd, 34 ans, journalier à Roubaix, rue Saint-Antoine, 233, a été amené hier au parquet et écroué. Il avait été arrêté par la douane de Wattrelos, porteur de 28 kilos de tabac et de 9 kilos d'allumettes de provenance belge. Le tout ayant une valeur totale de 390 francs.

Un expulsé

On a amené hier au Palais de Justice le sieur Joseph Christiaens, 35 ans, briquetier à Tourcoing. Cet individu, qui loge à présent à la maison d'arrêt de Lille, est inculpé d'infraction à une mesure d'expulsion.

UNE CHASSE A L'HOMME MOUVEMENTEE

On nous signale l'évasion du soldat Dournel, condamné par le conseil de guerre aux travaux publics, et qui se trouvait en traitement à l'hôpital militaire pour une pleurésie.

Dournel, pour prendre la fuite, escalada un mur, puis se réfugia sur les toits de maisons environnantes.

Poursuivi par un sous-officier et une sentinelle, le fuyard parvint à échapper à ces derniers en se réfugiant dans les locaux du journal la « Dépêche », où il passa complètement inaperçu. De là, il put gagner la rue sans être inquiété.

A partir de ce moment, on perd complètement sa trace.

POUR LE REVEILLON ET LA NOUVELLE ANNEE

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Nouvel An les cafetiers et restaurateurs sont autorisés à laisser leurs établissements ouverts pendant les nuits du 24 au 25 décembre, et du 31 décembre au 1er janvier.

L'ARRET DES TRAINS AUX LILAS

L'inspection principale du Chemin de fer fait savoir à la Mairie, en réponse aux plaintes des habitants de l'Avenue des Lilas, que l'état des travaux aux abords de Lille a permis de modifier la signalisation, qui existait en cet endroit depuis la reprise du service. En conséquence, les trains ne s'arrêteront plus en face de l'avenue des Lilas, comme précédemment, et les sifflets des locomotives n'incommoderont plus les gens du quartier.

EN L'HONNEUR D'UN « POILU »

Le personnel du Service Départemental des Retraites Ouvrières et Paysannes s'était réuni, samedi soir, en un banquet intime à l'Elysée-Courtois, pour fêter le retour de leur collègue Cambray Henri, parti à la mobilisation comme sergent et rentré dernièrement lieutenant, chevalier de la Légion d'Honneur, et décoré de la Médaille militaire et Croix de guerre.

Au dessert, un souvenir lui fut offert, et la soirée se termina dans une sauterie où régna jusqu'à la fin la plus franche cordialité.

LES ELECTIONS POUR LA CHAMBRE DE COMMERCE

On nous communique :

Les élections pour la Chambre de commerce de Lille auront lieu le samedi 13 décembre. Le scrutin sera ouvert de dix heures à quatre heures, à l'ancienne Bourse de Lille, pour les huit cantons de Lille, et à la mairie du chef-lieu des cantons de La Bassée, Cysoing, Haubourdin, Pont-à-Marcq, Quesnoy-sur-Deûle et Seclin. De plus, un bureau de vote sera établi à la mairie d'Annœulin pour les électeurs des communes d'Allennes-lez-Marais, Annœulin, Bauvin, Carnin, Camphin-en-Carembault, Herrin et Provin.

Sont candidats dans la première catégorie :

MM. Gustave Barrois, René Baudon, Georges Delebart, Alfred Descamps, Gustave Dubar, Marcel Laurenge, Emile Le Blan, Paul Stahl, Maurice Wallaert, membres sortants; André Boniface, fabricant de toiles, Paul Le Blan, marteur de lin; Alfred Masse, brasseur; Louis Nicolle, filateur de lin; Pierre Thiriez, filateur; Georges Valdelièvre, fondeur en cuivre.

Dans la seconde catégorie :

MM. Louis Guérin, Georges Guilbaut, Georges Masquelier, Henri Tesse, membres sortants ; Auguste Crépy, négociant en grains; Michel Scalbert, banquier.

Dans la troisième catégorie :

MM. César Deract, Albert Legrand, membres sortants; Amé Taffin, commerçant en alimentation.

A PROPOS DES ELECTIONS AU TRIBUNAL DE COMMERCE

Une protestation

On nous communique :

La section du Nord du Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture proteste contre la formation tardive des listes de candidats au Tribunal de Commerce et à la Chambre de Commerce et regrette que les personnalités chargées de leur élaboration n'aient pas cru devoir faire appel aux organisations existantes pouvant leur donner des indications et des noms susceptibles de satisfaire aux revendications économiques de Lille et de sa région.

DORMEZ EN PAIX !

A maintes reprises, nous avons signalé les récriminations des habitants du quartier des Lilas, concernant l'arrêt des trains à cet endroit, et principalement la nuit où les gens sont réveillés par les sifflets stridents des locomotives.

A ce sujet, on nous communique l'avis suivant :

PETITES NOUVELLES

DESERTEUR. — Le nommé Marceau Allard, 20 ans, sans domicile fixe, déserteur du 51e R. I., a été arrêté hier et remis à l'autorité militaire.

IL FAUT PURGER. — La veuve Maningue, née Octavie Ghilbert, 51 ans, ménagère, rue Pierre-Legrand, 124, a été hier déféré au Parquet, en exécution d'un extrait de jugement du tribunal correctionnel, qui l'a condamné à 6 mois de prison pour escroquerie.

PERDUE ET RETROUVÉE. — La jument blanche trouvée errante mardi matin, boulevard Victor Hugo, et mise en fourrière, a été réclamée par son propriétaire, M. Pille, boucher, rue Gustave Nadaud. L'animal s'était enfui de son écurie, dont la porte était restée ouverte.

P. G. BOCHES EN BALADE. — Deux P. G. boches, évadés du camp de Canteleu, rencontrés à 7 heures 30 du soir, rue des Processions, par le maréchal des logis Pineaux et le soldat Ducroux, de la T. M. 1010, ont été conduits par ces derniers au poste de police du 8e arrondissement et remis aux mains de l'autorité militaire.

SOURIS DE GARNI. — On recherche la nommée Jeanne Gilles, 45 ans, de nationalité belge, qui demeurait en garni, 101, rue de Juliers, chez M. Cornélis Alleparts. Cette femme a pris la fuite en emportant une couverture et une paire de draps valeur totale 100 francs, appartenant à son propriétaire.

A QUI LE PIANO ? — M. Alexandre Delattre, tonnelier, à Linselles possède chez lui un piano Pleyel, numéro 85127, qui paraît avoir été enlevé dans la région de Lille. Il le tient à la disposition de son propriétaire contre références.

RARRETE D'EXPULSION. — La gendarmerie a notifié au nommé Moulin Gustave, 45 ans, sujet belge, domicilié à Mons-en-Barœul, un arrêté d'expulsion, délivré par le ministre de l'Intérieur, à la suite d'une condamnation infligée à ce dernier, pour complicité de vol et outrages à agents. L'intéressé devra quitter le sol français dans les 48 heures.

FEU DE CHEMINEE. — Hier, vers huit heures du soir, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Deblaere, cafetier, 25, rue Léon Gambetta.

Les pompiers de la caserne Malus arrivèrent sur les lieux et éteignirent l'incendie avec quelques bouteilles de sulfure.

Les dégâts sont insignifiants.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

SAINT-ANDRE

RENARDS A DEUX PATTES

Pendant la nuit, des amateurs de gibelotte se sont introduits dans le clapier attenant à la maison de M. Bevière, rue Surmont. Personne n'a entendu opérer les maladrins, qui se sont enfuis en emportant cinq magnifiques lapins. Plainte a été déposée.

La gendarmerie recherche ces renards à deux pattes. Ces vols se répètent très fréquemment dans la région et les auteurs en demeurent introuvables.

LA MADELEINE

LES RENTES DU TRAVAILLEUR

En travaillant dans une maison en construction 177, rue de Lille, Gilbert Caron, aide-maçon, demeurant à Marcq, a été blessé au pied gauche par la chute d'un fer en I qu'il transportait à l'épaule.

Cet accident entraînera pour l'ouvrier une incapacité de travail de 15 jours.

LOOS

LE VOTE DES REFUGIES. — Le bureau électoral a procédé, ainsi qu'il avait été annoncé, au dépouillement du vote des réfugiés, parvenu à la mairie, le mardi à 3 heures. Ce dépouillement a donné les résultats suivants : G. Potié, 12 voix; Vermesse, 10; Roels, néant; Saint-Léger, néant.

Un bulletin sera joint au procès-verbal.

Se rapportant à la circulaire préfectorale du 6 décembre, le bureau décide que les plis qui pourront encore parvenir seront ouverts, en séance publique également, le jeudi 11 décembre, à 2 heures et demie, et les résultats définitifs proclamés aussitôt.

A ce jour, les résultats sont donc les suivants : G. Potié, 1.033 voix; Roels, 998; Vermesse, 983; Saint-Léger, 978.

LOMME

L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE MUNICIPALITE

Elle a eu lieu hier au milieu d'une foule enthousiaste.

A 9 heures du matin, première cérémonie : la passation des pouvoirs. C'est M. Nicole, ex-maire, qui reçut les nouveaux élus dans la Mairie provisoire, près de la barrière de Lomme.

Nos amis Eugène Dereuse, Minet Jean et Deliers Jules ont été nommés respectivement maire, 1er et 2e adjoint.

La seconde cérémonie, toute populaire, a eu lieu à 6 heures du soir. La nouvelle Municipalité a reçu les délégations officielles. La fanfare municipale a joué pendant toute cette réception, les meilleurs morceaux de son répertoire.

Une foule vibrante n'a cessé d'acclamer les nouveaux élus.

Dereuse prononça quelques mots de remerciements, puis notre excellent camarade Salengro, dans une improvisation d'une superbe envolée oratoire, se fit l'écho éloquent de la joie et de l'espoir de tous.

Un cortège se forma ensuite qui se dirigea vers le Marais-de-Lomme. La soirée se termina au milieu de l'allégresse générale.

FANFARE L' « AVENIR ». — Les sociétaires sont priés d'assister à la répétition qui aura lieu le vendredi 5 courant. Présence indispensable.

TEMPLEUVE

Réunion publique et contradictoire. — Vendredi, à 7 heures précises du soir, salle Dubus-Delzenne, grande conférence publique et contradictoire, avec le concours du citoyen Salengro, conseiller municipal de Lille.

CARNIN

AUX ELECTEURS,

Les candidats du Parti ouvrier, remercient les électeurs qui ont bien voulu leur accorder leur confiance, en votant pour eux au scrutin de ballottage.

Malgré la triste union que nos amis de lutte du passé ont contractée, ils ne peuvent se vanter d'être les vainqueurs.

Seul l'union des travailleurs reste la plus forte, et rien n'empêchera sa marche vers la victoire.

Malgré nos capotes obtenues, nous ne perdons pas espoir, et nous crions encore bien haut : Vive la République Sociale ! Vive le Parti ouvrier !

Pour le Comité Ouvrier.

BAUVIN

REMERCIEMENTS AUX ELECTEURS

Le parti ouvrier Bauvinois remercie sincèrement les 420 électeurs qui ont fait triompher la liste des candidats du Parti avec une importante majorité. Les Bauvinois sont persuadés que la Municipalité nouvelle saura appliquer son programme sans aucune équivoque, et à l'avantage de toute la population. Nul doute que les élus vont se mettre à la tâche, pour accomplir les nombreuses réformes réclamées par la volonté du peuple.

A nouveau merci, et vive Bauvin !

La Commission du Parti.

La Vie Ouvrière

A ROUBAIX

DANS LE BATIMENT

AVIS IMPORTANT

Les camarades du Bâtiment n'ayant pas reçu de secours pendant la grève et étant en mesure de toucher, sont priés de passer au Bureau, avant le 15 décembre, dernier délai. Aucune demande ne sera plus reçue après la date ci-dessus indiquée.

LA COMMISSION.

A TOURCOING

A TOURCOING

DANS LE TEXTILE

Les ouvriers d'une usine ont satisfaction

Les ouvriers de l'usine Charles Six, filature, rue du Château, après une dernière entrevue, entre les délégués patronaux et ouvriers, ont obtenu hier complète satisfaction, c'est-à-dire la rétroactivité de leur augmentation de salaire à partir du 15 octobre.

Ils reprendront le travail aujourd'hui.

Toutefois, l'usine manquant de charbon, cette fin de grève sera peut-être un commencement de chômage. Le nombre d'ouvriers cessant la grève est d'environ 300. Tous les autres grévistes n'ayant pas encore obtenu gain de cause ne reprendront pas le travail.

PAR ESPRIT DE SOLIDARITE LES OUVRIERS DE CHEZ POLLET REFUSENT DE TRAVAILLER.

A l'usine Pollet, rue Bradford, une grève vient d'éclater, sans aucune revendication de la part des ouvriers, mais dans un esprit de solidarité syndicaliste.

Sachant que l'usine Lemaire et Dillies, de Roubaix, dont les ouvriers sont en grève, donnait son travail chez Pollet, les ouvriers refusèrent de le faire.

Le patron les obligea à quitter la maison.

La grève de chez Lemaire et Dillies devant se terminer, il est probable que celle-ci ne durera guère.

A LILLE

CHAMBRE SYNDICALE DES TYPOGRAPHES ET IMPRIMEURS DE LILLE. — Le Comité syndical informe tous les anciens syndiqués qui ne se seraient pas fait réinscrire depuis la fin des hostilités pour différents motifs (abandon momentané de la profession, absence prolongée de Lille, etc.), qu'il est de leur intérêt de demander leur réinscription avant le 1er janvier 1920.

Passé cette date, conformément aux statuts ils se verraient dans l'obligation d'accomplir un nouveau mandat.

Les commissaires d'ateliers sont notamment priés de porter cette décision à la connaissance des intéressés qui travaillent avec eux.

Pour le Comité syndical :

Le secrétaire délégué : **Louis Masson.**

DANS LE TEXTILE

En raison de l'installation des nouveaux élus du Conseil municipal, qui a lieu jeudi soir, 11 courant, la réunion des camarades percepteurs, qui devait avoir lieu ce jour, est remise au vendredi 12. Les percepteurs sont en outre priés de donner le nombre exact de timbres qui sera nécessaire jusqu'à fin d'année.

Pour la Commission :

Le secrétaire, A. BAUCHE. Le trésorier, E. VANDENBERGHE.

PARTI SOCIALISTE

COMITÉ ELECTORAL

Les membres des sections ci-après : Thumesnil, Ronchin, Lezennes, Hellemmes, Mons-en-Barœul, La Madeleine, Lambersart, Marquette, Saint-André, Wambrechies devront se rendre jeudi 11 courant, au siège de leurs sections respectives.

Très urgent.

Le secrétaire : SAINT-VENANT.

SECTION LILLOISE

Les membres des comités sont priés de se rendre aujourd'hui jeudi 11.

Comité Moulins-Lille, Union de Lille, rue d'Arras, 147. — Comité H. Ghesquière, au siège, rue d'Arcole, 42. — Comités St-Sauveur, au siège, rue de Poids, 49. — Comité Julien Rassel, au siège, rue de Bavai. — Comité Paul Bert, au siège, rue Rubens, 28. — Comité Vieux-Lille, au siège, rue du Marché-aux-Bêtes, 11. — Comité Justice, au siège, rue de la Justice.

Les membres des comités non désignés devront se rendre dans le comité le plus proche de leur domicile.

Très urgent.

Les secrétaires : Saint-Venant, G. Dejery.

COMITES HENRI GHESQUIERE (Sections d'Esquermes et de Wazemmes). — Les membres du comité sont invités à se rendre à partir d'aujourd'hui, dans la journée et dans la soirée, aux endroits ci-dessous :

« Aux Cent kilos », rue d'Arcole, 124 ; « A la Gaieté », rue d'Arcole, 42, et chez Dujardin, 100, rue de Flandre, pour travail électoral.

AUX ELECTEURS SOCIALISTES DE MONS-EN-BARŒUL

Pourquoi nous avons perdu la mairie ?

Un traître en est la cause; il a été exécuté par la section pour avoir fait campagne contre les socialistes, d'accord avec les réactionnaires.

Aussi, nous faisons appel à tous les socialistes pour que, fidèles à leur esprit de discipline, ils fassent triompher, dimanche 14 décembre, aux élections du Conseil général et du Conseil d'arrondissement, les camarades désignés pour porter le drapeau du Parti et des vrais républicains, contre toutes les réactions, de quelque côté que les attaques viennent.

Camarades socialistes, tous aux urnes, dimanche prochain, pour le triomphe de la République et de notre idéal socialiste, aux cris de A bas toutes les réactions !

Pour la section : E. DELBECQUE.

A PHALEMPIN

APPEL AUX ELECTEURS

La section phalempinoise du Parti Socialiste remercie sincèrement les électeurs qui, par leur vote, ont permis d'accomplir le progrès sérieux qui marque la première étape vers la conquête de la mairie.

D'aucuns prétendent que l'on aurait pu faire mieux; certes, oui. A ces camarades, nous répondons qu'il faut s'armer de patience, car lorsque nous comparons les résultats avec ceux des élections législatives, nous constatons que le parti Union Républicaine avait 186 voix; le parti socialiste 180 et le parti réactionnaire 80; cela nous faisait prévoir que nous aurions eu six élus sur les seize conseillers.

Le pas que nous venons de faire est déjà très grand et nous devons nous réjouir de voir que le vieux corps municipal suit le même chemin que notre vieux chêne du Plouich.

Nous, socialistes, nous avons notre devoir bien défini. Encouragés par ce premier succès, redoublons d'ardeur par l'éducation socialiste, notre belle section deviendra de plus en plus forte; nos adversaires ont pu constater l'excellence de notre discipline, et nous sommes persuadés que ce progrès continuera jusqu'à victoire complète.

Dimanche prochain, nous aurons à élire les conseillers généraux et d'arrondissements; pas un de nous s'abstiendra. Tous les socialistes tiendront à affirmer devant tous qu'ils entendent accomplir leur devoir jusqu'au bout.

Pour la section : Paul FAVIER.

A SANTES

CONFERENCE PUBLIQUE

Vendredi, 12 novembre, à 6 heures et demie, estaminet de la « Rouge Porte », sous la présidence du Comité cantonal du Parti Socialiste, grande conférence publique et contradictoire, avec le concours assuré des citoyens Gustave Paquez, professeur, candidat au Conseil général, et Eugène Dereuse, conseiller d'arrondissement.

Ordre du jour : le Socialisme, son but, ses moyens.

A TEMPLEMARS

APPEL AUX ELECTEURS

La section socialiste de Templemars remercie les électeurs qui ont permis à ses candidats l'entrée en masse au Conseil municipal, leurs adversaires politiques reconnaissent déjà l'esprit de justice et d'humanité qui les anime.

Elle espère qu'ils compléteront ce succès dimanche prochain, en envoyant siéger au Conseil général le citoyen Parsy Auguste, maire d'Annœullin, conseiller sortant ; et au Conseil d'arrondissement, Canonne Pierre, conseiller municipal de Templemars, tous deux anciens combattants et ayant chacun un passé de militant d'au moins quinze années.

La Section.

A FLERS-BOURG

REUNION DU GROUPE

Dimanche 14 décembre 1919, réunion du groupe chez le camarade Brillant, estaminet du Roi Soleil, rue de la Mairie.

Ordre du jour : Mesures à prendre — Questions diverses. — Présence indispensable.

Le Secrétaire : G. CHANTRAINE.

LIBRE-PENSÉE

LIBRE-PENSEE SOCIALISTE LES « DROITS DE L'HOMME » DE FIVES-ST-MAURICE

Les membres du groupe les « Droits de l'Homme », sont priés de se réunir le dimanche 14 décembre, à 3 heures du soir, au siège, chez Vernier, 28, rue Rubens, à Fives. La réunion est avancée à cause des élections, de façon que les membres puissent être libres dans la soirée pour le dépouillement.

Présence indispensable.

Le secrétaire, JACOBS J.-B.